



BIBLIOTHÈQUES : UN SERVICE PUBLIC EN SOUFFRANCE !

Alors qu'Est Ensemble se félicite régulièrement du succès et du dynamisme de ses bibliothèques, le compte n'y est pas pour les agent·es : **diminution des budgets, sous-effectif chronique, sous dimensionnement des équipements, inégalité de traitement de la filière culturelle dans la rémunération et surreprésentation des « faisant fonction de ».**

Les bibliothèques sont le premier équipement culturel en France, véritable relais pour la population. En 2024, Est Ensemble faisait d'ailleurs le constat positif d'une augmentation importante des fréquentations et des emprunts.

Pour autant, cela ne s'est pas traduit pas une hausse des moyens financiers et humains alors même que de nombreux équipements subissent un sous-effectif chronique et des baisses de budgets (10% en 2025) pour l'achat de documents ou la réalisation d'actions culturelles.

23% de budget de fonctionnement en moins sur les 4 dernières années

25% d'inscrits en plus sur les 3 dernières années

Plus de 30 ETP manquants sur l'ensemble des bibliothèques

Des équipements culturels sous-calibrés :

- Manque d'effectifs, pas de remplacement des absences, postes vacants et gelés
- Budgets votés en inadéquation avec les besoins réels, dégradation du service public et des conditions de travail
- Sous-dimensionnement des équipements par rapport aux recommandations et moyennes nationales

Des besoins supplémentaires :

- Augmentation des budgets en cohérence avec les besoins pour assurer un service public de qualité
- Recrutements urgents pour les nouveaux équipements
- Renforcement des effectifs actuels

Inégalités dans les rémunérations :

- RI sous-évalués pour la filière culturelle
- Surreprésentation des « faisant fonction de » (cat. C sur des missions de cat. B)
- Trop peu de NBI QPV attribuées aux agent·es alors que 24% des inscrits en bibliothèques habitent dans un quartier prioritaire

Augmentation de la rémunération :

- Rééquilibrage du RI pour la filière culturelle
- Un RI de B pour les cat. C
- Elargissement du versement de la NBI QPV et création d'un équivalent pour les contractuel·le·s

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES
le jeudi 13/11/2025 à partir de 9h
à la bibliothèque Robert Desnos à Montreuil



**FORMULAIRE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE RELATIF AUX
REUNIONS D'INFORMATION PROPOSEES PAR LES ORGANISATIONS
SYNDICALES (ASA 6)**

Bénéficiaire

NOM : Prénom :

Direction-pôle-équipement :

Absence demandée

Date de l'absence :

Motif de l'absence :

Lieu :

Heure début : Heure fin : Durée (Trajet compris):

Signature de l'agent	Autorité hiérarchique autorisée à valider l'absence (DGS, DGA, Directeurs, Responsable de Pôle, Chefs d'équipe)
<u>Date et signature :</u>	Au regard des nécessités de service le Visa de l'autorité hiérarchique est obligatoire : Fonction : NOM : Prénom :
Cadre réservé à la DRH	<input type="checkbox"/> Autorisation <input type="checkbox"/> Refus <i>En cas de refus, il devra indiquer précisément les motifs du refus</i>
<u>Demande reçue le :</u>	Date et signature:

Toute demande qui arriverait à la validation de l'autorité hiérarchique après l'échéance ou qui ne serait pas accompagnée des justificatifs demandés ne sera pas autorisée.
Toute demande injustifiée sera considérée comme service non fait